COMMUNIQUE DE PRESSE

à l'attention des chasseurs girondins

Un projet ministériel d'encadrement de la chasse de plusieurs espèces d'oiseaux incompris et désapprouvé par les chasseurs ! un CNCFS annulé et reporté à ce jeudi 03 juillet ! Quelle va être son issue ?

Le monde de la chasse a pris connaissance, avec stupéfaction et incompréhension, en début de semaine de l'intention exprimée par Madame la Ministre de la Transition écologique de soumettre au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage (CNCFS) du 26 juin 2025 un projet d'arrêté encadrant la chasse de certains oiseaux et modifiant la liste des espèces chassables.

Le raisonnement est incompréhensible : pourquoi vouloir envisager de restreindre ou de suspendre la chasse de 9 espèces d'oiseaux alors que la commission européenne, qui a mandaté un groupe d'expert pour évaluer la durabilité de la chasse de 33 espèces, a elle-même pris la décision d'attendre les analyses complémentaires de ses sachants pour prendre une décision ? Cette prise de position nationale anticipée, décalée de la vie de nos territoires, génère un vent d'incompréhension et une colère qui vont exacerber un sentiment de défiance vis-à-vis du pouvoir politique national.

Il est urgent pour le pouvoir politique de travailler en concertation avec les instances européennes comme avec nos structures cynégétiques nationales.

Le Président,

Henri SABAROT

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA GIRONDE
10 chemin Labarde - CS 70124 LUDON MÉDOC - 33294 BLANQUEFORT CEDEX
fdc33@chasseurdefrance.com - Tél. 05 57 88 57 00 - Fax 05 57 88 57 01 - **www.chasseurs33.com**